AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

Tél. 34-14-63 - Poste 93
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire
67 STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

6 Juillet 1966

Bulletin n° 70 du mois de Juillet 1966

LE CARPOCAPSE DES PRUNES

(Laspeyresia Funebrana)

BIOLOGIE DU CARPOCAPSE DES PRUNES

Le cycle évolutif du Carpocapse des prunes est très différent de son proche parent, le Carpocapse des pommes. Comme la Cochylis, il évolue dans nos régions en deux générations annuelles nettement distinctes.

L'insecte qui est un petit papillon (13 - 15 mm d'envergure) hiverne à l'état de chenille dans un cocon très serré tissé sous les écorces du prunier ou sous divers abris. La métamorphose a lieu très tôt au printemps, généralement dès fin Mars, et les papillons apparaissent après une durée de nymphose qui varie de un mois à un mois et demi, volent en Mai ; le maximum des vols a généralement lieu une quinzaine de jours après la fin de la floraison du prunier.

Ces papillons ne se déplacent qu'à la tombée du jour ; la ponte commence lorsque les prunes ont un diamètre de 10 mm et s'échelonne sur 3 semaines à un mois ; elle a lieu entre 18 et 21 h et ne peut se faire qu'à une température supérieure à 15°, les oeufs aplatis et blanchâtres sont déposés isolément à la partie inférieure des fruits. Après une incubation d'une durée de 9 à 15 jours, la jeune chenille émerge de l'oeuf, mais, contrairement à celle du Carpocapse des pommes, elle rejette les premières bouchées de chaque côté de l'orifice d'entrée et n'est donc pas affectée par les insecticides d'ingestion ; elle pénètre très rapidement dans la pulpe du fruit et se dirige vers la base du pédoncule dont elle sectionne les faisceaux libero-ligneux. Cette larve a 10 - 12 mm à l'état adulte, elle est rose avec une tête brun foncé.

.../...

316

Le fruit attaqué prend rapidement une coloration foncée et ne se développe plus ; il laisse exsuder quelques gouttelettes gommeuses par l'orifice de pénétration de la chenille et tombe prématurément ; la chenille continue son développement dans le fruit puis l'abandonne pour aller se nymphoser sous divers abris se trouvant à la surface du sol ou sous l'écorce des arbres. Les papillons éclosent 10 à 12 jours plus tard, c'est-à-dire à partir de fin Juin, début Juillet. La ponte s'échelonne sur 3 à 4 semaines et les oeufs sont déposés sur les prunes qui ont terminé leur croissance.

La durée de l'incubation est de 4 à 8 jours ; les chenilles pénètrent dans le fruit ; elles creusent des galeries superficielles ou dirigées directement vers le pédoncule puis dans la pulpe avoisinant le noyau. Leur développement ne demande que 20 à 25 jours ; elles tissent un cocon d'hibernation sous les écorces ou divers abris.

DEGATS

La chute des fruits attaqués par la première génération coïncide avec la chute physiologique normale de Juin ; de ce fait ces dégâts échappent à l'attention des praticiens. Lorsque la fructification est abondante, ils sont généralement peu importants et ne compromettent guère la récolte. Par contre, lorsque la fructification est faible, les pertes subies peuvent être appréciables.

Mais les dégâts les plus graves sont ceux qu'occasionne la seconde génération. Toutefois, les diverses variétés de prunier sont plus ou moins sujettes aux attaques de l'insecte. Les variétés hâtives sont en général indemnes ou peu véreuses, parce qu'elles mûrissent début Août, lorsque les chenilles de deuxième génération commencent leur évolution.

L'attaque sévit surtout sur les variétés mi-tardives et tardives et parmi les plus sensibles il faut citer : diverses Reine-Claude, les Quetsches.

LUTTE

La lutte doit être essentiellement dirigée contre la seconde génération et plus précisément contre les oeufs et les jeunes chenilles avant leur pénétration dans le fruit. Le moment d'intervention sera précisé par la Station d'Avertissements Agricoles et les Arboriculteurs auront le plus grand intérêt à suivre ces indications.

.../...

/ Avertissement /

V I G N E

MILDIOU

Dans les vignobles correctement protégés, l'état sanitaire vis-à-vis du Mildiou est généralement satisfaisant. Toutefois, compte tenu du maintien sur notre région d'un temps orageux favorable aux contaminations, il apparaît nécessaire d'exécuter un nouveau traitement fongicide. Opérer dans la période du 7 au 10 Juillet.

Poursuivre les opérations de relevage et de rognage.

M A I S

PYRALE DU MAIS

Les premières éclosions de Pyrale du maïs sont maintenant observées. Cependant, compte tenu de la faible intensité des pontes, le traitement ne pourra être rentable que dans les parcelles situées dans les régions les plus infestées.

Nous conseillons aux agriculteurs d'apprécier par eux-mêmes la nécessité de réaliser la protection de leurs cultures en recherchant les pontes à l'envers des feuilles de maïs. Celles-ci sont facilement reconnaissables. On pourra aussi repérer les jeunes chenilles (on considèrera le traitement comme nécessaire lorsque 20 % des pieds présenteront pontes ou jeunes chenilles visibles).

Le traitement devra être réalisé :

- dès réception dans les cultures les plus avancées (région de la HARDT notamment)
- dans la période du 11 au 15 Juillet dans les autres régions.

Le traitement sera réalisé de préférence avec l'emploi de granulés à base de D.D.T. à raison de 25 à 30 kg/ha.

/ Information /

T A B A C

MILDIOU

Des foyers de Mildiou du tabac sont apparus dans différentes cultures de la région du RIED.

Les planteurs sont invités à redoubler de vigilance et à appliquer avec rigueur les mesures qui leur sont prescrites par la S.E.I.T.A.

Les traitements fongicides devront être exécutésavec le plus grand soin.

ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER

L'Oïdium du pommier continue à se multiplier activement. Tenir compte des indications antérieures relatives à l'enlèvement systématique des pousses oïdiées. Exécuter un nouveau traitement fongicide soigné avec l'emploi d'un produit efficace (consulter la liste en votre possession).

PUCERONS

On note actuellement une multiplication importante de Pucerons, en particulier sur pommiers et pêchers (Pucerons verts).

Les arboriculteurs ont le plus grand intérêt à être attentifs au développement de ces insectes de façon à pouvoir exécuter un nouveau traitement aphicide dès le début du développement des colonies.

Les Contrôleurs chargé des
Avertissements Agricoles :
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux
J. HARRANGER.

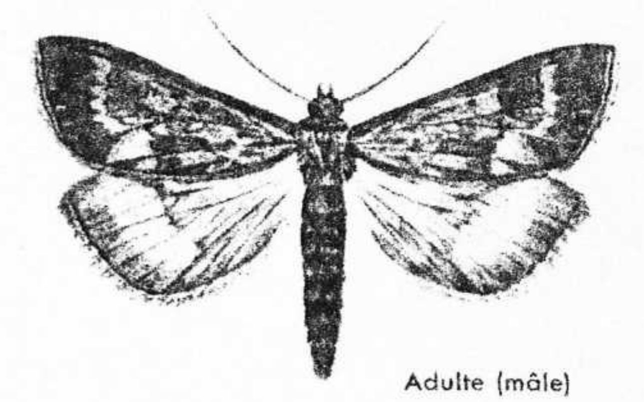
Imprimerie de la Station de STRASBOURG / Directeur-Gérant : L. BOUYX.

317

PYRALE DU MAÏS

Adulte (femelle)

PYRALE
DU MAÏS



Adulte (mâle)

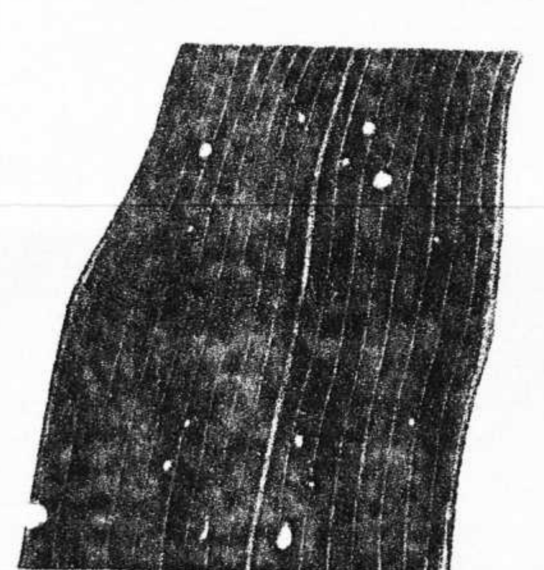
Chaque spécimen
est grossi deux fois



Chrysalide



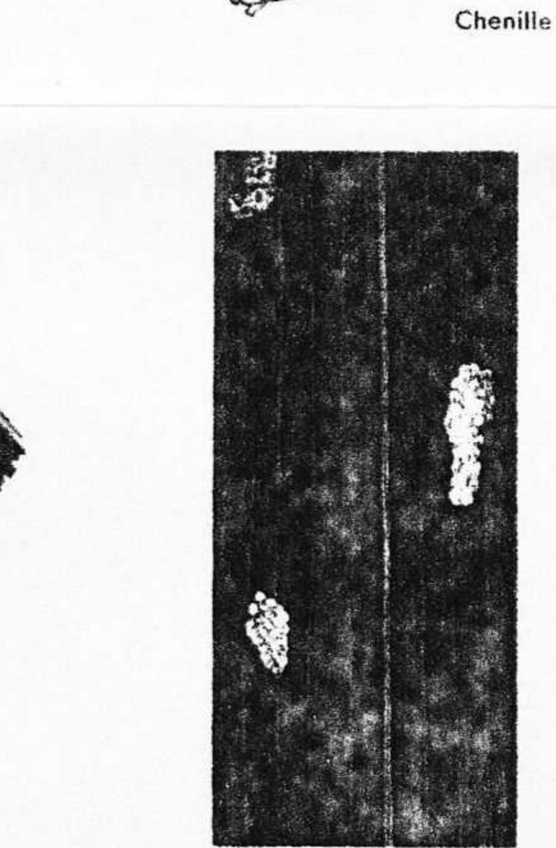
Dégats sur
panicule



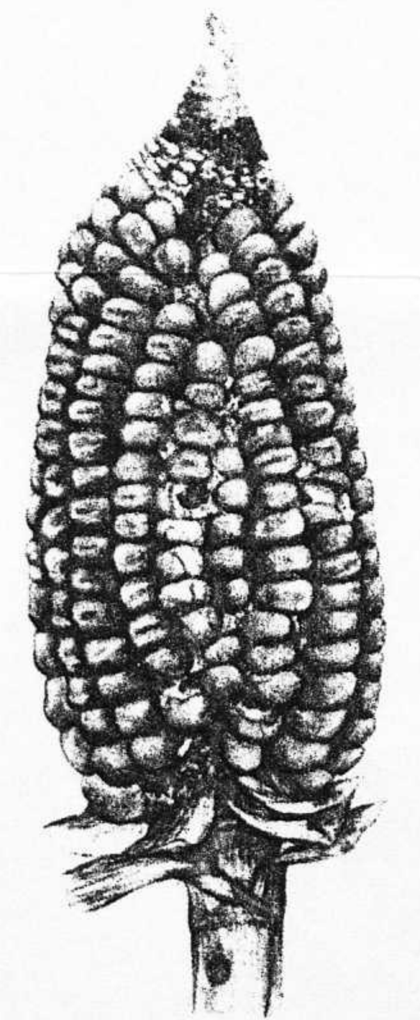
Dégats sur feuille

Chenille

Dégats sur tige



Ponte sur feuille (face inférieure)



Dégats sur épi

318